

ACTION POUR L'EAU DOUCE

REPONSES A VOS QUESTIONS

Q : Qu'est-ce que l'Action pour l'eau douce ?

R : Action pour l'eau douce est une initiative issue du partenariat stratégique entre le Rotary et le Programme pour l'environnement de l'ONU (PNUE). L'initiative, [annoncée en janvier 2024](#), se concentre sur la restauration, la protection et la surveillance des écosystèmes d'eau douce à l'échelle mondiale en réponse à l'escalade des problématiques telles que la pollution, le changement climatique et la dégradation de l'habitat. Dans le cadre de cette initiative, les membres du Rotary travaillent en étroite collaboration avec leurs collectivités pour prendre soin des écosystèmes d'eau douce locaux.

Q : Pourquoi s'intéresser aux systèmes d'eau douce ?

Les systèmes d'eau douce sains, qui sont indispensables à la vie, sont gravement menacés par la pollution, la dégradation de la nature et de la biodiversité et le changement climatique. Vous pouvez visiter la [page du PNUE sur l'eau douce](#) pour en savoir plus. L'initiative Rotary-PNUE s'appuie sur le succès du programme pilote « Adopter une rivière pour le développement durable », qui a débuté avec la collaboration entre le PNUE et le district 9212 sur des actions visant à protéger des rivières au Kenya et en Éthiopie. Des Rotariens et des Rotaractiens ont également été actifs dans la protection et la restauration des écosystèmes d'eau douce ailleurs dans le monde.

Q : Comment puis-je m'impliquer ?

R : Les clubs Rotary et Rotaract, individuellement ou en se regroupant, peuvent identifier un fleuve, une rivière, un ruisseau, un lac, une zone humide, un estuaire ou une nappe phréatique locale auquel ils souhaitent se mobiliser. En collaboration avec d'autres groupes locaux et des habitants, votre club peut identifier les principales menaces qui pèsent sur l'eau et élaborer un plan pour la protéger, la restaurer et la pérenniser. Votre plan peut inclure des activités qui nécessitent différents niveaux d'expertise et d'engagement. Ces actions peuvent être de toute taille, portée et fréquence. Ensuite, elles peuvent être étendue au fil du temps pour inclure des activités plus complexes. Voici des exemples :

Débutant	Niveau intermédiaire	Niveau avancé
Organiser des journées de nettoyage de points d'eau	Participer aux activités de nettoyage en cours	Mettre en œuvre un suivi et une évaluation continus de la salubrité de l'eau avec des contributions citoyennes
Organiser des campagnes de sensibilisation locale	Appliquer des mesures de base de la qualité de l'eau	Organiser des activités s'attaquant aux racines de la pollution

Planter une flore autochtone et enlever les espèces aquatiques envahissantes	Concevoir des plans d'action et établir des partenariats	Contacteur des experts du PNUE et participer au plaidoyer international
--	--	---

Après avoir conçu un plan, [enregistrez votre projet](#) dans le cadre d'Action pour l'eau douce.

Q : Quels types d'actions peuvent faire partie de cette initiative ?

R : Les actions qui font partie de cette initiative protégeront et soutiendront nos fleuves, rivières, cours d'eau, lacs ou autres écosystèmes d'eau douce. Vos actions peuvent se concentrer sur l'amélioration de la qualité de l'eau, l'atténuation de la pollution, la lutte contre la pénurie d'eau, l'élimination des espèces envahissantes ou la conservation et la réhabilitation des écosystèmes. Vous pouvez également connecter la collectivité aux écosystèmes d'eau douce en la sensibilisant aux menaces qui l'affectent et à des politiques de protection de ces écosystèmes.

Q : Que se passe-t-il si je suis déjà impliqué dans une action qui s'aligne sur cette initiative ?

R : Nous vous encourageons à [enregistrer ces initiatives](#) auprès d'Action pour l'eau douce.

Q : Je veux participer, mais j'ai besoin d'aide. Comment en obtenir ?

R : Rendez-vous sur la [page du partenariat Rotary-PNUE](#) pour en savoir plus sur l'initiative. La page sera mise à jour régulièrement avec plus de conseils, d'idées et de bonnes pratiques. Contactez cafw@rotary.org pour toute question.

Vos dirigeants de district, les membres de l'[Amicale d'action du Rotary pour la pérennité environnementale](#) et les [conseillers techniques de la Fondation Rotary](#) peuvent également vous informer et vous aider à monter des actions.

Q : Comment puis-je obtenir des ressources financières pour mon action ?

R : Votre club ou district peut financer ces activités de manière indépendante ou rechercher un financement auprès d'associations, d'entreprises ou d'agences gouvernementales. Votre action peut également être financée par des [subventions de district](#) ou [mondiales](#) de la Fondation si elles répondent aux exigences.

Q : Pourquoi l'initiative s'intitule « Action pour l'eau douce » ?

R : Ce nom reflète les nombreuses options dont disposent les membres du Rotary pour préserver et protéger de nombreux types de systèmes d'eau douce locaux ; non seulement les fleuves et rivières, mais aussi les lacs, les estuaires et d'autres zones hydriques. Les actions Adopter une rivière existantes peuvent être incluses dans cette initiative et les clubs qui les ont mises en place peuvent partager ce qu'ils ont appris avec d'autres groupes désireux de s'impliquer. Le nom de l'initiative souligne l'approche locale et la façon dont les gens peuvent passer à l'action dans leur propre région afin de protéger, de conserver et de restaurer les écosystèmes d'eau douce.